

SPÉCIALISTE DES QUESTIONS GÉOPOLITIQUES, SÉCURITAIRES ET DE MIGRATIONS
**KACIMI RÉVÈLE COMMENT LE MAKHZEN
CORROMPT DE HAUTS RESPONSABLES FRANÇAIS**

Page 2

**SUR INVITATION DE MAHAMAN
MOUSTAPHA BARKÉ**

**ARKAB EN VISITE
DE TRAVAIL
AU NIGER**

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5073 | Mercredi 7 août 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

JO 2024

**LA FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE GYM
ACCUSE KAYLIA
NEMOUR**

Page 14

AU PALAIS DU PEUPLE

**LE PRÉSIDENT HONORE
LES MEILLEURS LAURÉATS
DU BAC ET DU BEM**

Page 3



■ **CHARGÉ PAR LE PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE**

**ATTAF PRENDRA PART
À DJEDDAH À LA RÉUNION
EXTRAORDINAIRE DE L'OCI**

Page 16

■ **POUR LA RÉUSSITE DE LA PROCHAINE
PRÉSIDENTIELLE**

**LE PARTI FLN PRÊT
À PARTICIPER À LA CAMPAGNE
ÉLECTORALE**

Page 3

■ **VOLS OMRA 2024/2025**

**AIR ALGÉRIE ANNONCE
DES TARIFS ATTRACTIFS**

Page 2

CRISE EN LIBYE



**L'ALGÉRIE DÉVOILE
SA VISION**

Page 5

SPÉCIALISTE DES QUESTIONS GÉOPOLITIQUES, SÉCURITAIRES ET DE MIGRATIONS

Kacimi révèle comment le Makhzen corrompt de hauts responsables français

La récente reconnaissance par le président français, Emmanuel Macron, du prétendu plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental obéit bel et bien à des desseins, souvent inavoués, ô combien éphémères, tant au plan politique que stratégique.

PAR RAHIAM RAHMOUNI

C'est ce qu'affirme, hier mardi, dans l'émission « L'invité de la rédaction » de la chaîne 3, de la Radio Algérienne, le spécialiste des questions géopolitiques, sécuritaires et de migrations, Hacene Kacimi, soulignant que de hauts responsables politiques de l'Hexagone « séjournent gracieusement au



Maroc » et que cette contrepartie était soigneusement et politiquement monnayée par l'Elysée.

Pour comprendre cette situation scandaleuse, « l'invité de la rédaction » nous renvoie à ce qui s'est passé en France où il y a eu des législatives avec des conséquences sur le paysage politique.

« Le président français n'a pas eu une majorité à l'Assemblée. Celle-ci est partagée entre l'extrême gauche et l'extrême droite. Et pour mettre en place un ensemble de manœuvres, il a été contraint de conclure des alliances secrètes avec l'extrême droite afin qu'il n'y ait pas un président de l'Assemblée du Front populaire », indique M. Kacimi, ajoutant que « ces manœuvres sont évidemment scandaleuses, puisque le président Macron s'est trouvé coincé entre les exigences de l'extrême droite lui exigeant de reconnaître la souveraineté du Maroc sur le territoire du Sahara Occidental ».

Aux yeux de M. Kacimi « il s'agit là d'un contrat subversif pour la simple raison que l'extrême droite française reçoit beaucoup d'argent de la part du Makhzen, de la drogue, du blanchiment d'argent. Il y a aussi beaucoup de partisans de l'extrême droite qui sont financés par le Makhzen à l'image d'Eric Ciotti et le reste ».

Rappelant que « les vacances passés au frais de la princesse au Maroc de l'ex-Premier ministre, Elisabeth Borne », M. Kacimi relève les affinités qui existent entre les politiques français et le Makhzen, précisant que « la justice française risque d'ouvrir à tout moment ces dossiers qui seront ponctués par des scandales retentissants ».

Partant, il dira que « nous sommes dans une dynamique néocoloniale, malheureusement constatée, contre les pays émergents qui contestent l'ordre établi », soulignant que « le néocolonialisme en 2024 a pris de nouvelles formes », citant un colonialisme qui prend de l'ampleur et qui s'élargit dans l'espace, via des attaques, d'une forte intensité, contre des pays comme l'Algérie qui subit des cabales de tous types, même au niveau du sport à l'exemple de cette cabale de dénigrement, d'une virulence inouïe, infligée à nos candidates aux jeux olympiques.

En ce sens, il explique que « cette campagne organisée par certains cercles informels, condamnables, vise la crédibilité et la sécurité de l'Etat algérien à travers des tentatives de déstabilisation de ses athlètes à tous les niveaux », faisant que « ces campagnes ont un dénominateur commun, à savoir le même financement douteux et

le même chef d'orchestre qui sème le désordre sur des territoires comme le Soudan, la Syrie, le Yémen, le Liban et la Palestine. »

Désordre mondial

Selon M. Kacimi, l'Occident n'est plus dans le leadership et la gouvernance du monde, mais dans l'exploitation des populations et de leurs territoires. « schématiquement », dit-il. Le monde se divise en trois entités : les nations nantis qui continuent d'exploiter le monde. Dans une position intermédiaire, des nations émergentes comme l'Algérie qui continue de se battre pour se faire une place au soleil. Et il y a les damnés de la terre faits par les États faibles où on assiste actuellement à des crises, des conflits et des guerres, subissent les foudres d'un capitalisme néolibéral et subversif.

Et d'assurer que l'objectif de l'impérialisme nouveau est de reconfigurer les frontières du monde, notamment au Moyen Orient et au Proche Orient. Cela traduit, selon lui, une volonté des nantis à réorganiser les zones d'influence parce qu'ils refusent de partager la gouvernance du monde et continuent de gouverner de manière impériale et féodale le monde. « D'où l'on voit des frictions et des affrontements qui font, au bout de la chaîne, des guerres », joint-il.

« De ce fait, nous nous éloignons du droit international où les affaires ne se règlent plus à l'amiable et dans le cadre des lois et des organisations internationales, mais plutôt par les rapports de force et la violence dont les dégâts sont très importants au niveau de la sécurité des États et au niveau de la stabilité des populations gravement affectées dans leur fonctionnement et menacées dans leur existence », estime l'expert Kacimi

Actuellement, conclut l'orateur, le courant idéologique dominant sur le plan international c'est l'idéologie sioniste et subversive qui est à l'origine de la déstabilisation du monde et la déstabilisation des relations internationales qui menace la paix mondiale. La politique de prédilection chère à l'entité sioniste et ses alliés.

R. R.

VENANT DU MAROC

Saisie d'un quintal et demi de résine de cannabis

Grâce à une constante coordination entre les services de douane et de police, notamment aux frontières, les services de police judiciaire de la circonscription administrative d'Aïn Sefra, dans la wilaya de Naâma, ont réussi à mettre hors d'état de nuire une dangereuse bande criminelle transnationale versée dans la détention et le trafic de résine de cannabis venant du Maroc, et distribué à très grande échelle. C'est ce qu'annonce, avant-hier, un communiqué de la DGSN accompagné d'une vidéo.

Et de préciser que cette opération de qualité, menée sous la supervision constante du procureur de la République territorialement compétent, s'est soldée par la découverte et la saisie de pas moins de 163 kilos de kif traité, en sus de 850 millions de centimes, somme produite par ce commerce illicite.

Il est également fait état de la saisie d'un camion et d'un véhicule touristique, qui servaient au transport de ce poison. Après finalisation des procédures légales de rigueur, le suspect principal dans cette importante affaire criminelle, âgé de 53 ans, a été déféré devant la justice pour divers chefs d'accusation.

R. N.

HYDROCARBURES

Les prix du baril remontent

Les prix du pétrole ont augmenté, hier compensant les pertes de la veille, à la lumière des inquiétudes concernant une éventuelle récession aux États-Unis qui pourrait nuire à la demande dans les plus grands consommateurs de pétrole dans le monde

Les contrats à terme sur le brut Brent ont augmenté de 25,1 dollars, soit 6,1%, à 55,77 dollars le baril.

Les contrats à terme sur le brut West Texas Intermediate ont augmenté de 35,1 dollars, ou 9,1 %, à 29,74 dollars.

R. N.

VOLS OMRA 2024/2025

Air Algérie annonce des tarifs attractifs

Après une saison du Hadj réussie, les citoyens algériens se préparent à rejoindre les terres saintes pour accomplir le rituel de la Omra. Dans ce sillage, Air Algérie a annoncé la reprise de ses vols à destination de l'Arabie saoudite, dans le cadre de la Omra du Mawlid.

En effet, dans une nouvelle vidéo, la compagnie aérienne nationale annonce la reprise et l'ouverture des ventes sur ses billets de voyage à destination de l'Arabie Saoudite, dans le cadre de la nouvelle saison de la Omra.

Ainsi, Air Algérie annonce que les réservations sont disponibles au niveau des agences agréées, ou en se rapprochant de l'une des agences partenaires de la compagnie aérienne. Ces vols à destination de l'Arabie saoudite seront opérés au départ des aéroports agréés, à savoir : Alger, Oran, Constantine, Annaba, Ouargla, El Oued, Ghardaïa, Tamanrasset et Adrar.

Les premiers vols d'Air Algérie sont atten-

dus à partir du 1^{er} septembre 2024 et son programme s'étalera jusqu'au 27 mars 2025. Le transporteur annonce aussi un autre programme pour la période allant du 27 mars au 10 avril 2025, dans l'attente des vols Charters.

En cette occasion, le transporteur aérien national promet des prix imbattables, pour permettre à un plus grand nombre de citoyens algériens d'accomplir le petit pèlerinage. La compagnie annonce une fourchette allant de 85 000 à 160 000 dinars pour ses billets de voyage à destination des terres saintes.

À combien sont fixés les prix d'Air Algérie pour cette nouvelle saison ?

Selon l'arabophone Echorouk, qui cite un document reçu par les agences de voyages et de tourisme, Air Algérie adopte, dans sa stratégie, des prix compétitifs pour séduire ses clients intéressés par l'offre spéciale

Omra. Dans ce sillage, la compagnie aérienne nationale prévoit de commercialiser ses billets comme suit :

- Entre le 1^{er} et le 5 septembre 2024 : à partir de 92 000 dinars algériens ;
- Entre le 6 et le 15 septembre 2024 : à partir de 95 000 dinars ;
- Du 16 septembre au 15 décembre 2024 : à partir 85 000 Dzd ;
- Entre le 16 au 25 décembre et du 24 au 28 février 2025 : à partir de 120 000 dinars ;
- Du 26 décembre 2024 au 5 janvier 2025 : à partir de 100 000 dinars ;
- Du 1^{er} au 23 février 2025 : à partir de 100.000 dinars.

Par ailleurs, durant le prochain mois de Ramadan, les prix des billets Omra atteindront la somme de 130 000 dinars pendant la période allant du 1^{er} au 11 mars 2025. Ce tarif dépassera les 160 000 dinars à la fin du mois sacré.

R. N.

AU PALAIS DU PEUPLE

Le président Tebboune honore les meilleurs lauréats du Bac et du BEM

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier au Palais du Peuple (Alger), la cérémonie de distinction des meilleurs lauréats du Baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen (session juin 2024), à qui il a remis des médailles, des cadeaux et des récompenses financières.

PAR LAKHDARI BRAHIM

La cérémonie s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat et de membres du Gouvernement, ainsi que des familles des lauréats distingués.

Le président de la République a ainsi honoré le meilleur bachelier au niveau national, Mohamed Amine Mokrane du Lycée Belkebir-Abdelkader (wilaya de Tipasa), qui a obtenu une moyenne de 19,62 (filière Mathématiques), la deuxième meilleure bachelière Rahab Maria Ines du Lycée Colonel Lotfi (wilaya d'Oran), qui a obtenu une moyenne de 19,54 (filière Sciences expérimentales), et la troisième meilleure lauréate du Baccalauréat Oulem Wissal du Lycée Frères-Achi (wilaya de Khenchela), qui a obtenu une moyenne de 19,52 (filière sciences expérimentales).

Le président de la République a également distingué le bachelier Kellouche Djedid Ryad de l'Ecole des Cadets de la Nation Chahid Hamdani-Adda, dit Si Othmane (wilaya d'Oran), qui a obtenu une



moyenne de 19,10 (filière Mathématiques).

Dans la catégorie des personnes aux besoins spécifiques, la bachelière Hadjer Chergui (wilaya de Batna) qui a obtenu une moyenne de 17,87 (filière Sciences expérimentales), la bachelière Lachlah Alaa (wilaya d'El Oued) qui a obtenu une moyenne de 17,69 et le bachelier Chems Eddine Aribi (wilaya de Médéa) qui a obtenu une moyenne de 16,63 (filière Lettres et Philosophie) ont aussi été distingués par le président de la République.

Pour le Brevet d'enseignement moyen (BEM), le président de la République a honoré les meilleurs lauréats au niveau national, à savoir Zeghrar Lyna du CEM Mohamed-Azzouz (wilaya de Laghouat), qui a obtenu une moyenne de 19,94, Khitous Hadil du CEM Daoudi-Salah de Ras El Aïoun (wilaya de Batna), qui a

obtenu une moyenne de 19,92, et Chahd Nour El Houda Zaoui du CEM Colonel El Haouès (wilaya de M'Sila), qui a obtenu une moyenne de 19,87. Le président de la République a également honoré les meilleurs lauréats du BEM dans la catégorie des personnes aux besoins spécifiques, à savoir Doua Touhami (wilaya de Sétif) qui a obtenu une moyenne de 18,08, Brahim Ben Ahmed (wilaya de Mila) qui a obtenu une moyenne de 17,89 et Mohamed Amer (wilaya d'Alger) qui a obtenu une moyenne de 17,54.

Le président de la République a, par ailleurs, distingué l'élève Derrache Chemseddine Abdelali, qui a offert à l'Algérie sa première médaille d'or aux 65e Olympiades internationales de mathématiques et qui a obtenu son Baccalauréat, cette année, avec mention Excellent.

L. B.

JOURNÉE NATIONALE DE L'ANP

Quand la nation reconnaît les sacrifices consentis par les enfants de son armée

PAR RACIM NIDHAL

De nombreux retraités de l'Armée nationale populaire (ANP), issus de l'Armée de libération nationale (ALN), familles de Chouhada, invalides et blessés de l'ANP dans la lutte contre le terrorisme, ont affirmé que la célébration de la Journée nationale de l'ANP se voulait une reconnaissance concrète de la nation envers les sacrifices consentis par les enfants de son armée.

Diffusé mardi soir par la Télévision algérienne, un documentaire consacré à la cérémonie de célébration de la Journée nationale de l'ANP qu'a présidée le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a comporté des témoignages de retraités de l'ANP, issus de l'ALN, de familles de Chouhada, et d'invalides et blessés de l'ANP dans la lutte contre le terrorisme, ayant tous affirmé que la célébration de la Journée nationale de l'ANP « se veut une reconnaissance concrète de la nation envers les sacrifices consentis par les enfants de son armée ». Honorés par le Président de la République, les intervenants ont souligné dans leurs déclarations que « l'Algérie est aujourd'hui entre de bonnes mains » et que « les sacrifices de nos aïeux n'ont pas été vains », « en témoignent, assurent-ils, l'hommage rendu par le prési-

dent de la République et de hauts responsables de l'Etat aux enfants de l'ANP ».

A cet égard, la moudjahida Houria Toubal a rappelé les sacrifices des Chouhada et des moudjahidines de la Révolution de libération, déclarant que l'Algérie « a été libérée du colonialisme grâce aux sacrifices et au sang de ses enfants », appelant la jeunesse d'aujourd'hui à « préserver ce legs tout en étant fier de l'histoire de leur pays ». Pour sa part, le moudjahid et Lieutenant colonel à la retraite, Mammour Mohamed, a estimé que l'Algérie « est aujourd'hui debout en toute fierté grâce aux sacrifices de ses hommes, en l'occurrence les enfants de l'ANP qui n'ont pas failli à leur devoir,

tout comme l'avaient fait leurs ancêtres de l'ALN ». De son côté, le commandant à la retraite (invalidé de l'ANP), Brahmi Abbas, s'est dit fier de l'hommage que lui a rendu le président de la République et à tous ses collègues à l'occasion de la Journée nationale de l'ANP, appelant les générations futures à « préserver et à protéger leur pays ».

A cette occasion, la mère du Chahid du devoir national, Brahim Yarou, a salué l'hommage rendu à son défunt fils, une distinction, a-t-elle dit, qui va perpétuer la mémoire de tous les martyrs qui se sont sacrifiés pour cette patrie.

R. N.

PRÉSIDENTIELLE

Ahmed Sadouk directeur de campagne du candidat du MSP

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a annoncé hier mardi, dans un communiqué, publié sur la page Facebook du parti, la nomination du chef du groupe parlementaire du parti, Ahmed Sadouk, comme directeur de la campagne du candidat du parti Abdelaali Hassani Cherif, pour la prochaine élection présidentielle. Ahmed Sadouk, est pour rappel, un de cadres de la même formation politique.

Député, il est également le président du groupe parlementaire du MSP à l'APN.

SUR INVITATION

DE MAHAMAN MOUSTAPHA BARKÉ

Arkab en visite de travail au Niger

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, effectue, à partir de ce mardi, une visite de travail au Niger, au cours de laquelle il examinera les moyens de renforcer et de développer la coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie, indique un communiqué du ministère.

«A l'invitation du ministre nigérien du Pétrole, Mahaman Moustapha Barké, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, effectue, ce mardi et mercredi, une visite de travail dans la capitale du Niger, accompagné du PDG et de cadres de Sonatrach et de cadres du ministère», lit-on dans le communiqué.

Au cours de cette visite, le ministre aura des rencontres et des réunions avec des responsables nigériens, dont le ministre du Pétrole, pour examiner les moyens de renforcer et de développer les perspectives de coopération bilatérale, notamment dans le secteur de l'énergie et des mines et particulièrement dans le domaine des hydrocarbures, à travers la reprise de l'activité de Sonatrach au Niger, dans le cadre de sa stratégie visant à étendre ses activités sur le marché international de l'énergie, notamment en Afrique, selon la même source.

R. N.

POUR LA RÉUSSITE DE LA PROCHAINE PRÉSIDENTIELLE

Le parti FLN prêt à participer à la campagne électorale

Le Bureau politique du parti du Front de libération nationale (FLN) a tenu, avant-hier à Alger, une réunion lors de laquelle, le parti s'est dit prêt à participer à la campagne électorale et à faire réussir l'élection présidentielle du 7 septembre prochain, a indiqué un communiqué de cette formation politique.

Lors de cette réunion, le secrétaire général du FLN, Abdelkrim Benmbarek a appelé « à ne ménager aucun effort en vue

de faire réussir la campagne électorale qui débutera le 15 août et de mobiliser les électeurs pour se rendre en force aux urnes et voter ».

Pour M. Benmbarek, il est important « d'associer l'ensemble des membres du comité central et des députés du parti à l'opération de mobilisation en prévision des meetings populaires qui seront organisés au niveau des communes et wilayas ».

Evoquant « les comités qui seront constitués en prévision de la campagne électorale notamment dans les domaines des statistiques, de la numérisation, de la mobilisation, de la logistique et de l'information », le SG du FLN a souligné la nécessité de « mettre en place une stratégie efficace pour convaincre les citoyens et véhiculer un discours politique à la hauteur de cet événement », conclut le communiqué.

PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL L'ANPDP reçoit des cadres de la Caisse de garantie des marchés publics

L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) a reçu hier mardi, des cadres de la Caisse de garantie des marchés publics (CGMP) au titre de ses actions de sensibilisation, d'accompagnement et de formation, a indiqué un communiqué de l'autorité. « Au titre de ses actions de sensibilisation, d'accompagnement et de formation, l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel reçoit, mardi 6 août 2024, des cadres de la Caisse de garantie des marchés publics », a précisé le communiqué.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de « la prise en charge des préoccupations des organismes publics et privés chargés du traitement des données à caractère personnel pour veiller à leur conformité aux dispositions de la loi 18-07 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel et protéger, ainsi, les droits fondamentaux des citoyennes et des citoyens, mais aussi afin d'accélérer la cadence de dépôt des déclarations et des demandes d'autorisation via le portail numérique dédié », selon la même source.

A OUARGLA ET EL OUED Les douanes saisissent d'importantes quantités de psychotropes

Une lutte sans relâche est menée par nos services de sécurité dans la lutte contre toute forme de criminalité, contrebande et trafic des stupéfiants. Les services des douanes algériennes ne sont pas en reste. Mobilisés jour et nuit, ces derniers sont sur tous les fronts.

La Direction générale des Douanes (DGD) a en effet annoncé hier dans un communiqué la saisie par les éléments de la brigade polyvalente des Douanes de Astil (Ouargla) de 46 935 capsules psychotropes de type Prégabaline 300 mg sur le point d'être commercialisées.

Un peu plus au Sud, dans une opération conjointe avec les éléments de l'ANP, les agents de la brigade polyvalente des Douanes d'El Oued, ont de leur côté, saisi quelques 18 020 capsules psychotropes de type Prégabaline 300 mg.

Les trois véhicules servant au transport de la marchandise prohibée, ont été saisis aussi alors que six suspects ont été arrêtés et présentés aux autorités judiciaires compétentes.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la mobilisation des dispositifs de l'État pour lutter contre la contrebande et la promotion de drogues et de substances psychotropes, et tout ce qui constitue une menace pour la santé et la sécurité des citoyens.

R. N.

GÉNÉRALISATION DES TPE

Le dernier délai fixé au 31 décembre 2024



Le marché algérien recèle un énorme potentiel de croissance en matière de commerce électronique à la faveur d'un déploiement à grande échelle des nouvelles technologies conjugué à une «forte» volonté politique pour moderniser les activités économiques.

PAR IDIR AMMOUR

L'e-commerce prend son envol en Algérie. Une réalité que personne ne peut plus ignorer aujourd'hui.

En effet, les récentes statistiques témoignent de la dynamique croissante du paiement électronique en Algérie. Elles ont comme suit : En mai 2024, le volume des paiements en ligne a atteint un nouveau sommet de 3,718 milliards de dinars pour 1,121 million de transactions,

un record pour cette année. En parallèle, les retraits via les distributeurs automatiques utilisant les cartes Edahabia ou interbancaires ont également battu des records, atteignant un montant total de 301 milliards de dinars pour le même mois. Les chiffres globaux depuis le début de l'année jusqu'au 30 avril sont tout aussi impressionnants : 1 301 milliards de centimes ont été dépensés via les paiements électroniques, couvrant une vaste gamme de services, de la facturation des services publics aux achats en ligne.

Les distributeurs automatiques interbancaires ont enregistré un retrait total de 117.000 milliards de centimes en seulement quatre mois, avec 3 883 distributeurs en service. Par ailleurs, les terminaux multi-supports ont traité 1 368 milliards de centimes jusqu'à fin avril, à travers 57 428 terminaux.

Selon ces statistiques, l'Algérie est dans la bonne voie. L'Algérie possède des capacités pour développer très rapidement le paiement mobile, malheureusement quelques contraintes ont ralenti le proces-

sus pour honorer l'engagement du timing. Initialement prévue pour fin 2019, cette généralisation a été plusieurs fois reportée, avec la date limite fixée à plusieurs reprises avant d'être repoussée une nouvelle fois au 31 décembre 2024.

Les autorités ont jugé nécessaire de prolonger ce délai, pour que les commerçants se mettent en règle. Ce nouveau délai est inscrit dans les modifications apportées par la loi de finances 2024 à l'article 111 de la loi de finances 2018. Aujourd'hui plus que jamais, les pouvoirs publics ont décidé de passer à la vitesse pour réussir le défi de généralisation des TPE. Le défi est d'autant plus grand que les commerçants doivent se familiariser avec ces nouveaux outils tout en s'adaptant aux exigences du paiement électronique.

Désormais, les commerçants doivent se préparer à cette échéance imminente. L'article 111 de la loi de Finances actuelle précise que tout manquement à cette obligation sera sanctionné par une amende de 50.000 DA.

I. A.

FOYERS D'INCENDIES DE FORÊT

La plupart des feux maîtrisés

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les feux de forêt qui se sont déclarés dans plusieurs régions du pays ont été bien maîtrisés. Les interventions des services de la protection civile ont obtenu satisfaction avec des dégâts moindres par rapport aux années précédentes.

Selon le dernier communiqué de la Protection civile, des incendies ont éclaté dans les régions de Jijel, Skikda, Annaba et Souk Ahras où ils ont particulièrement affecté les broussailles.

La plupart de ces feux ont été éteints après la mobilisation rapide des services de la Protection civile. La même source indique que « des camions citernes munis d'un équipement sophistiqué de détection et des ambulances ont été mobilisés pour éteindre les feux dans les régions de Guelma et Souk Ahras ».

Cette fois, l'on ne dénombre pas de cas de décès ou de blessés dans ces incendies contrairement à la même période de l'année dernière où 35 personnes ont péri. Dans la

nouvelle stratégie de lutte contre les feux de forêt, l'Etat a mis le paquet pour ne plus permettre de négligence ou de dérives qui peuvent se traduire en un impact négatif sur les maquis forestiers restants. Au-delà des mobilisations humaines de la Protection civile avec ces 10.000 agents qui sont sur le terrain, il y a le fait que la maîtrise des incendies doit beaucoup à l'utilisation des drones et autres Canadair qui permettent de balayer de larges périmètres de végétations qui sont en état de brûler. Des témoins affirment que dans les forêts de Tizi-Ouzou et à Bouira, les Canadair ont totalement éteint les incendies malgré le risque sur l'avancée des vents qui pouvaient perturber l'intervention des agents. Les équipements ultra sophistiqués contre les incendies qui viennent d'être acquis cette année, ont montré leur efficacité sur le terrain.

Les 4 Canadairs, drones et appareils de détection de chaleurs en plus des moyens mobilisés par la direction générale des forêts ont été utilisés contre d'incendies

dès les premiers foyers déclarés en juillet dernier. La réalisation d'une cartographie des forêts entièrement numérisée a été d'une aide précieuse pour voir de près les risques de feux.

De plus, pour assurer les opérations d'extinctions de ces incendies, les pouvoirs publics ont créé 3261 points d'eaux pour l'approvisionnement direct aux camions-citernes de la protection civile. Avec ce nouveau déploiement, le risque de grandes menaces des feux de forêts est écarté. Les épisodes dramatiques de 2021 et 2022 sont loin derrière puisque des leçons ont été clairement sur la mise en place de tout un plan anti-incendie qui permettait de limiter les dégâts sur le couvert végétal qui a déjà perdu 100.000 hectares.

Pour récupérer ces hectares, un plan de reboisement a déjà été entamé dans la plupart des endroits qui n'ont pas été touchés par les incendies. L'Etat soutient cette démarche à travers un financement de 8,6 milliards de dinars.

F. A.

CRISE EN LIBYE

L'Algérie dévoile sa vision



La Libye peine à retrouver le chemin de la paix et de la stabilité. Près de 13 ans après la chute de Mouammar Kadhafi en octobre 2011, le pays s'enfonce dans l'instabilité, avec le risque accru de la reprise des affrontements armés entre les deux camps qui se disputent le pouvoir.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Une perspective qui inquiète son voisin l'Algérie. Ce lundi, le ministre des Affaires étrangères Ahmed Attaf a reçu à Alger Stéphanie Koury, la représentante spéciale adjointe pour les affaires politiques à la Mission d'appui des Nations Unies en Libye.

Lors de cette rencontre, Ahmed Attaf a réitéré l'appui de l'Algérie aux efforts de l'ONU pour trouver une solution à la crise libyenne et a pointé du doigt l'ingérence étrangère comme étant le principal obstacle à une solution politique en Libye.

« La longue période de la crise libyenne est entièrement liée à l'augmentation et à la complexité des ingérences étrangères

dans les affaires de ce pays », a soutenu le chef de la diplomatie algérienne devant la Représentante de l'ONU.

La Libye est divisée en deux camps : celui de l'Est du pays où règne le maréchal Haftar avec le soutien de l'Égypte et des Émirats arabes unis. Et le camp de l'ouest libyen où siège le gouvernement reconnu par l'ONU et qui bénéficie notamment du soutien militaire de la Turquie.

L'Algérie fixe quatre grandes priorités

« Par conséquent, la clé pour résoudre cette crise réside principalement dans le départ et la fin de ces ingérences, sous toutes ses formes, politiques, militaires et sécuritaires », a expliqué Ahmed Attaf qui a réitéré l'appel de l'Algérie à « toutes les parties étrangères de partir de la Libye » et de « mettre un terme aux politiques, pratiques et actions qui alimentent la division et élargissent le fossé entre les peuples d'une seule patrie ».

Ensuite, Ahmed Attaf a fixé quatre « grandes priorités » sur lesquelles l'Algérie estime qu'il faut se concentrer dans la période actuelle.

• Éviter de faire du processus électoral en Libye une « fin en soi ». L'objectif reste « plus global et plus large ». Le succès de ce processus, aussi important soit-il, dépend du progrès réalisé dans la prépara-

tion, qui doit être menée de la manière la plus optimale, selon Attaf.

• L'importance de maintenir l'accord de cessez-le-feu en vigueur en Libye et de travailler à le fixer. Cet accord, est sans aucun doute, l'acquis le plus important obtenu ces dernières années, et c'est pour cela qu'il faut multiplier les efforts pour le préserver et activer tous ses points afin d'éviter tout enlèvement aux conséquences imprévisibles, a ajouté Ahmed Attaf.

• Si nous accueillons favorablement les initiatives qui donnent la priorité à la résolution de la crise libyenne, nous soulignons la nécessité que ces propositions et ces processus restent un soutien et un appui à l'effort onusien qui reste la référence fondamentale de la résolution de la crise libyenne, a dit le chef de la diplomatie algérienne.

• « Ne pas abandonner » le projet de réconciliation nationale libyenne. Malgré tous les obstacles qui se sont dressés sur le chemin de cette réconciliation, ce « projet reste, à nos yeux », d'une « grande importance », car il contribuera « inévitablement » et « sans aucun doute » à la cristallisation d'une plateforme globale et unificatrice pour tous les Libyens. Une plateforme qui va les éloigner de la division et de la logique des vainqueurs et des vaincus, a-t-il dit enfin.

C. A.

FAO

L'indice des prix des produits alimentaires recule en juillet

PAR RIAD EL HADI

L'indice FAO des prix des produits alimentaires s'est établi en moyenne à 120,8 points en juillet 2024, soit un niveau légèrement en dessous de sa valeur révisée du mois de juin.

Une situation que l'institution attribue à

« la baisse de l'indice des prix des céréales qui a compensé une hausse des indices des prix des huiles végétales, des produits carnés et du sucre, tandis que l'indice des prix des produits laitiers est resté quasiment inchangé ». Les données de la FAO indiquent que la FAO souligne que des prix des produits alimentaires

était « en recul de 3,1 % par rapport à sa valeur enregistrée un an auparavant et de 24,7 % par rapport à son niveau record de 160,3 points atteint, en mars 2022 ».

Dans le détail, l'indice FAO des prix des céréales a affiché une valeur moyenne de 110,8 points en juillet, soit une baisse de 4,4 points (3,8 %) par rapport au mois de juin et 15,1 points (12,0 %) de moins que sa valeur de juillet 2023.

Pour les produits laitiers, cet indice s'est établi en moyenne à 127,7 points en juillet, un niveau pratiquement identique à celui de juin et 8,6 points (7,2 %) de plus que sa valeur enregistrée il y a un an. Quant à la viande, le prix a affiché une valeur moyenne de 119,5 points en juillet, soit 1,5 point (1,2 %) de plus qu'en juin et 1,0 point (0,8 pour cent) de plus que sa valeur de l'année dernière au même mois.

R. E.

TRAVERSÉES VERS L'EUROPE

Algérie Ferries dévoile un nouveau programme

Une nouvelle fois, le transporteur maritime national apporte des modifications à son programme estival. Algérie Ferries qui peine à opérer normalement ses traversées vers l'Europe, a dévoilé un nouveau programme en reportant plusieurs voyages.

En effet, dans un nouveau communiqué mis en ligne dans la soirée du 5 août 2024, Algérie Ferries a annoncé le report de ses traversées à destination d'Alicante, Gênes et Sète.

Dans son nouveau communiqué, l'ENTMV a procédé à de nouvelles modifications sur les horaires de ses traversées à destination de trois pays, à savoir : la France, l'Italie et l'Espagne.

Ces changements s'affichent comme suit :

- La traversée Alicante – Oran du 6 août 2024 : initialement prévue à 19 h, elle sera opérée à 11 h à bord du navire El Djazair II ;
 - Le voyage du retour Oran – Alicante du 7 août reporté pour le 11 août à 22 h à bord du Tassili II ;
 - La traversée Alicante – Oran du 8 août est avancée pour le 7 août à 19 h ;
 - La traversée Oran – Alicante du 9 août sera opérée en date du 11 août à 22 h à bord du Tassili II ;
 - Le voyage Alicante – Alger du 10 août : changement de destination pour devenir Alicante – Oran le 12 août à 19 h 00 à bord du navire Tassili 2.
- Par ailleurs, l'ENTMV a décidé de modifier son programme à destination de Gênes. Sont concernées les traversées suivantes :
- Le voyage Skikda – Gênes du 8 août 2024 : changement de destination pour devenir Alger – Marseille, le même jour à 18h ;
 - la traversée Gênes – Skikda du 9 août : changement de destination pour devenir Marseille – Skikda le 12 août à 14 h 00 à bord du navire El Djazair II.

Qu'en est-il des voyages à destination de la France ?

Pour des raisons indépendantes de sa volonté, Algérie Ferries a procédé au changement de son programme à destination des ports de Marseille et de Sète comme suit :

- Le voyage Oran – Sète du 9 août 2024 sera opéré au départ d'Oran vers Marseille en date du 11 août 10 h ;
- Le voyage Marseille – Skikda du 7 août reporté pour le 12 août à 14 h ;
- La traversée Skikda – Marseille du 10 août reportée pour le 13 août 2024 à 15 h ;
- La traversée Marseille – Oran sera opérée en date du 14 août à 14 h au lieu du 12 août ;
- Le voyage Oran – Sète du 15 août sera opéré à 17 h au lieu de 15 h ;
- Destination Sète – Oran du 16 août : changement d'horaire de 17 h 00 à 20 h 00 à bord du navire EL Djazair II.

R. N.



BANQUE D'ALGÉRIE

Une rencontre sur l'exportation avec des acteurs économiques et financiers

La Banque d'Algérie a annoncé, lundi dans un communiqué, avoir tenu une rencontre de concertation avec les acteurs économiques et financiers nationaux, permettant de recueillir les différents avis et d'examiner les aspects opérationnels liés à la mise à jour des textes en matière d'exportation.



"Une rencontre de concertation entre les responsables de la Banque d'Algérie et les représentants du Conseil du renouveau économique algérien (Crea), l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal), la Compagnie algérienne de garantie de exportations (Cagex), des

experts, ainsi que le représentant de l'Association des banques et établissements financiers (Abef) s'est tenue aujourd'hui (lundi, Ndlr), pour recenser et prendre en considération les avis des acteurs directement concernés en matière d'exportation", a fait savoir la même source.

Cette réunion s'inscrit "dans une

démarche globale d'organisation de séries de rencontres thématiques avec pour objectif, notamment, d'asseoir l'aspect opérationnel dans la mise à niveau des textes d'application, au regard des nouvelles dispositions de la Loi monétaire et bancaire", souligne-t-on dans le document.

ENERGIE

M. Arkab reçoit le vice-président de la multinationale SLB

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, lundi à Alger, le vice-président de l'entreprise multinationale SLB (Ex-Schlumberger), Abdellah Merad, avec lequel il a passé en revue les opportunités de coopération et de partenariat futur dans divers domaines, a indiqué un communiqué du ministère.

L'audience s'est déroulée au siège du ministère, en présence du président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) et de cadres

représentant les deux parties. A cette occasion, les deux parties ont examiné les domaines de coopération et de partenariat entre Sonatrach et Alnaft, d'une part, et SLB, d'autre part, notamment dans le domaine des hydrocarbures, ainsi que les perspectives de leur promotion, précise la même source.

Ils ont également passé en revue les opportunités de coopération et de partenariat futur en matière d'exploration et de développement technologique des gisements de pétrole et de gaz, de services pétroliers, de solu-

tions numériques et de technologies modernes dans l'industrie du pétrole et du gaz en Algérie, outre la formation de la ressource humaine dans ces domaines. Par ailleurs, les deux parties ont évoqué "les opportunités de coopération et d'investissement en matière de réduction des émissions de gaz et de l'empreinte carbone, de l'amélioration de l'efficacité dans le domaine de l'industrie du pétrole et du gaz et des énergies nouvelles et renouvelables, à l'instar du développement de l'hydrogène", conclut le communiqué.

SEAAL

Renouvellement de la certification ISO 9001 du système de management de la qualité

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal) a annoncé, lundi dans un communiqué, le renouvellement de la certification ISO 9001 de son système de management de la qualité et le maintien de l'accréditation ISO 17025 de son Laboratoire central.

La SEAAL a indiqué, dans son communiqué, avoir fait l'objet, entre le 30 juin et le 2 juillet 2024, d'un audit rigoureux mené par l'Organisme de certification et d'évaluation de la conformité Vera Conformité, qui a conclu que "les pratiques de la société sont conformes aux exigences de la norme ISO 9001 version 2015".

Le renouvellement de cette certification "marque le début du quatrième cycle d'accréditation de la société et traduit son engagement constant à promouvoir le service public de l'eau et de l'assainissement", a souligné la même source.

La Seaal a, par ailleurs, rappelé que son Laboratoire central avait vu son accréditation ISO 17025 de la qualité maintenue par l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac) pour une portée de 43 paramètres, incluant le prélèvement et l'échantillonnage, après un audit rigoureux mené les 17 et 18 avril 2024.

Ce double succès témoigne de "l'engagement constant de la Seaal à

maintenir des normes de qualité élevées et à assurer un service public de l'eau et de l'assainissement fiable et professionnel" et reflète "les efforts déployés par son personnel hautement qualifié pour améliorer en permanence les processus de contrôle de la qualité de l'eau", selon la même source.

Déterminée à poursuivre sur cette lancée, la Seaal entend "maintenir cette accréditation, gage de la crédibilité et de la fiabilité de ses analyses, renforçant ainsi sa position en tant que laboratoire de référence dans le domaine de l'eau et de l'assainissement en Algérie", conclut le communiqué.

Signature d'une convention de partenariat entre l'Anep et la SGSIA

Une convention de partenariat a été signée, lundi à Alger, entre l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anep), et la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), pour "l'échange d'expertises et la création d'un environnement idoine pour faire face aux défis du marché du travail", indique un communiqué de l'Anep.

La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de l'Aéroport international d'Alger Houari-Boumediène, en présence du président-directeur général (P.-dg) de l'Anep, Messaoud Alghem, du P.-dg de la SGSIA, Mokhtar Saïd Mediouni, du directeur général (DG) de l'Anep-communication et signalétique (ACS SPA), Riad Assefsaf, du DG de l'Anep-Messagerie express (AME SPA), Adel Zougari, ainsi que des cadres des deux entreprises, a précisé la même source.

Cet accord intervient dans le cadre de la stratégie de développement mise en place par l'Anep en tant que plan réglementaire pour la promotion des opportunités de coopération entre les entreprises du secteur public, et "partie intégrante de la vision d'action commune en vue d'unifier les efforts et d'échanger les expertises à même de créer un environnement favorable aux deux parties afin de faire face aux défis du marché du travail", selon la même source.

Cette initiative tend également à concrétiser le programme de transformation économique escomptée par le groupe Anep, en vue de "développer des services innovants pour répondre aux besoins croissants du marché, en fonction du domaine de spécialité de l'entreprise, tels que la conception des annonces publicitaires commerciales des marchandises et des services et leur distribution", ainsi que "la couverture audiovisuelle, l'édition et l'impression, la messagerie express à travers l'ensemble du territoire national et d'autres prestations de haute qualité au profit des partenaires économiques".

PRÉVENTION DES MALADIES

Tout savoir sur l'importance du microbiote intestinal

Le microbiote intestinal regroupe des milliers de milliards de micro-organismes vivant principalement dans les intestins, en symbiose avec l'organisme, c'est-à-dire en association bénéfique à chacun.

Il y en a autant que de cellules constituant notre corps ! Il s'agit essentiellement de bactéries, mais aussi de levures et de virus. Au total, ce microbiote abrite environ un millier d'espèces différentes, pour un poids total d'environ 1 à 2 kg. Parmi les espèces de bactéries que comporte en moyenne le microbiote d'un individu sain, seule la moitié est communément retrouvée d'un individu à l'autre selon l'Inserm.

Comment est constitué le microbiote intestinal ?

Tant qu'il est dans le ventre de sa mère, le fœtus est considéré comme stérile. C'est durant la naissance et les 2 ou 3 premières années de vie que son microbiote se constitue. Lors d'une naissance par voies naturelles, le bébé entre en contact avec les micro-organismes vaginal et intestinal de sa mère, via les selles parfois expulsées. Puis, si est nourri au sein, il ingère un peu de micro-organismes de la peau, et peut recevoir à travers le lait certaines bactéries probiotiques (ayant une action bénéfique sur la santé). Le lait contient aussi des sucres qui ont une activité prébiotique, c'est-à-dire favorable à la croissance du microbiote.

À l'âge adulte, la composition et le fonctionnement du microbiote sont relativement stables, même si le système se

régule en permanence et se rééquilibre en fonction de facteurs extérieurs, tels que l'alimentation ou les traitements antibiotiques.

Intestin, peau, vagin, bouche : chacun son microbiote

Si le microbiote intestinal est le plus abondant de l'organisme, il n'est pas le seul. En effet, plusieurs régions du corps comprennent également de nombreux micro-organismes, comme la sphère ORL (bouche, nez, gorge), la peau, le vagin ou encore le poumon. Ces derniers jouent également des rôles importants pour leur hôte.

Sur la peau ou dans le vagin, le microbiote participe à la lutte contre les agents pathogènes et les infections. Dans le poumon, que l'on a longtemps pensé stérile, il pourrait avoir une action similaire et exercer une influence sur le développement de certaines pathologies respiratoires comme l'asthme, la bronchopneumopathie obstructive (BPCO) ou encore la mucoviscidose. Mais le microbiote renferme des secrets et son impact sur la santé reste encore mystérieux par bien des aspects.

Quelles sont les fonctions normales du microbiote intestinal ?

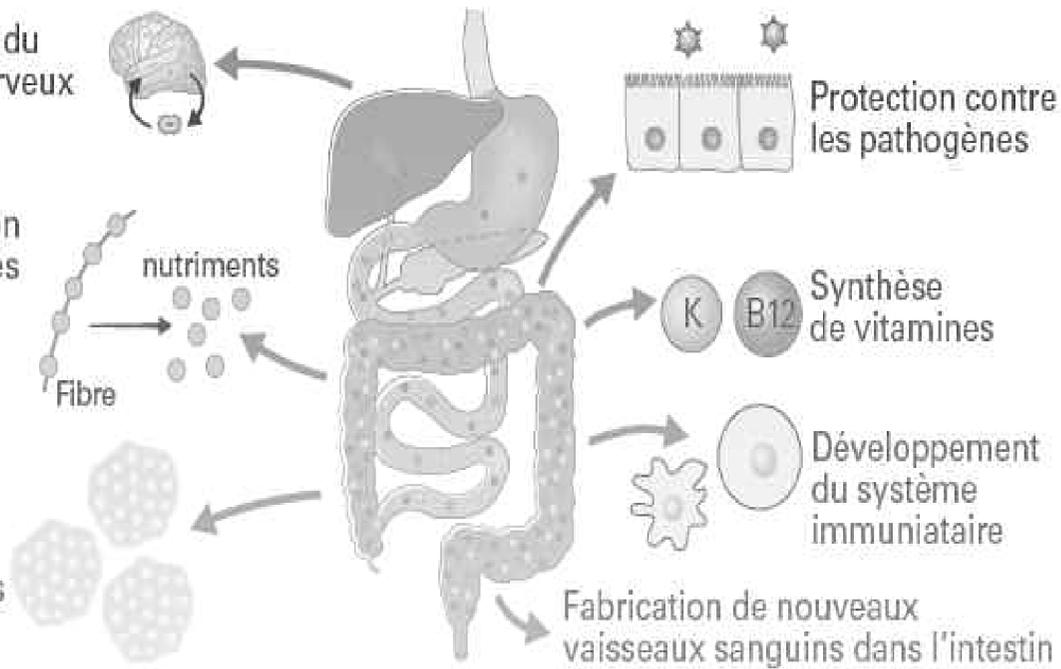
Tout d'abord, le microbiote intestinal jouerait un rôle fondamental dans la digestion. Il dégrade des aliments complexes que notre organisme est incapable de digérer seul : les fibres végétales, comme la pectine ou certains amidons, contenues dans les fruits, légumes et céréales. Diverses espèces bactériennes interviennent à tour de rôle, et les transforment en molécules qui nous sont indispensables. De ce fait, si l'alimentation n'est pas suffisamment riche et variée en fibres, le microbiote en pâtit et perd de sa richesse.

On doit également au microbiote intestinal une implication dans la production de certaines vitamines essentielles à l'organisme, comme la vitamine K ou

Modulation du système nerveux central

Fermentation de molécules complexes (fibres) en nutriments

Stockage des graisses



certaines types de vitamines B comme la biotine. Autre rôle majeur : nous protéger contre les pathogènes, tout d'abord en « occupant la place » ce qui les empêche de nous coloniser, mais aussi et surtout en dialoguant avec le système immunitaire. En effet, le bébé naît avec un système immunitaire immature au niveau de l'intestin. En s'installant progressivement, le microbiote va permettre au système immunitaire d'apprendre à faire la différence entre les micro-organismes « amis » et les pathogènes. D'autres recherches suggèrent que le microbiote intestinal joue un rôle dans bien des fonctions de notre organisme :

la croissance, la satiété, la lutte contre la douleur, la sensibilité au stress, le contrôle des réactions inflammatoires.

Un lien entre microbiote et certaines maladies ?

Lorsque le microbiote intestinal est perturbé dans sa composition et/ou son fonctionnement, on parle de dysbiose. Elle peut être due à un traitement antibiotique par exemple. Le retour à l'équilibre est en général assez rapide.

Les recherches ont montré qu'une dysbiose chronique peut-être associée à une pathologie. C'est le cas par exemple lors des maladies inflammatoires chroniques

de l'intestin, comme la maladie de Crohn ou la rectocolite hémorragique. Le microbiote des patients renferme moins de bactéries ayant une action anti-inflammatoire, ce qui pourrait amplifier ces pathologies. Même constat avec l'obésité : certains patients présentent un microbiote perturbé, avec une perte de diversité, un excès de micro-organismes délétères et/ou une insuffisance en micro-organismes bénéfiques.

On sait qu'il existe un dialogue entre les intestins et le cerveau : les chercheurs se sont donc penchés sur les effets du microbiote au cours des pathologies

neurologiques. Des études ont suggéré un lien entre dysbiose et sévérité des symptômes dans la maladie de Parkinson, et également entre dysbiose et l'inflammation cérébrale observée dans la maladie d'Alzheimer. Des recherches semblent également montrer une influence du microbiote dans de nombreuses maladies neuropsychiatriques comme l'autisme, la schizophrénie, les troubles bipolaires et la dépression chronique.

Des relations ont également été établies entre dysbiose et développement de cancers (gastrique, colorectal et même du sein). Le microbiote intestinal pourrait

également impacter la réponse à certains traitements anticancéreux comme l'immunothérapie, les thérapies visant à stimuler le système immunitaire pour qu'il s'attaque aux cellules cancéreuses. Ainsi, certaines espèces bactériennes pourraient intervenir dans le succès de ces traitements.

Enfin, des études semblent montrer que des perturbations dans l'établissement du microbiote intestinal après la naissance pourraient influencer la bonne mise en place des réactions immunitaires par la suite lors du développement.

« Soigner » le microbiote pour prendre en charge des pathologies

Pour le moment, il n'est pas toujours possible de déterminer si les déséquilibres du microbiote intestinal sont la cause ou la conséquence des pathologies. Ainsi, les chercheurs souhaitent déterminer ces relations de cause à effet pour toutes les maladies.

Pour les maladies déclenchées ou entretenues par une dysbiose, les scientifiques envisagent plusieurs approches thérapeutiques, seules ou combinées :

- une alimentation riche et diversifiée en fibres,
- favorisant le rééquilibrage du microbiote ;
- Un traitement antibiotique ciblant les bactéries impliquées dans la pathologie ;

- l'apport de probiotiques, prébiotiques ou de deux combinés pour un effet synergique afin d'enrichir le microbiote en certains micro-organismes.

Ces approches ont été testées dans diverses maladies, mais pour l'instant il n'y a pas eu de résultat probant. Les chercheurs pensent que ces résultats pourraient être dus en partie à la variabilité des microbiotes selon les patients.

Un autre aspect réside dans l'étude des molécules produites lors de déséquilibres du microbiote. L'objectif est de déterminer leur rôle dans le développe-

ment des maladies afin d'en contrer les effets. À l'inverse les chercheurs se penchent aussi sur l'emploi de postbiotiques, c'est-à-dire sur l'administration directe des molécules produites par le microbiote que l'on pense bénéfiques, dans la prise en charge de certaines pathologies. La transplantation fécale a déjà fait ses preuves dans l'infection intestinale sévère récidivante à *Clostridium difficile*. Cela consiste à implanter chez une personne malade, par sonde nasogastrique ou par lavement (administration par voie rectale), le microbiote d'une personne saine, préparé à partir d'échantillons de selles.

Cette stratégie est en cours d'investigation dans d'autres pathologies comme les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin. Comme précisé précédemment, des travaux ont suggéré que la composition du microbiote influence l'efficacité de certaines thérapies anticancéreuses : l'absence de certains micro-organismes dans leur microbiote pourrait expliquer pourquoi des patients non-répondeurs aux traitements.

De quoi ouvrir de nouvelles perspectives diagnostiques et thérapeutiques, par exemple en modifiant le microbiote chez les patients qui répondent mal aux traitements. Autant d'applications qui font du microbiote intestinal un acteur aujourd'hui incontournable dans la prise en charge de nombreuses pathologies.

Microbiote intestinal : le point de vue du chercheur

François Leulier, responsable de l'équipe « Physiologie intégrative des interactions hôte-microbes » à l'Institut de Génétique Fonctionnelle de Lyon, nous explique ce qu'est le microbiote.

La FRM et The French Virologist sensibilisent aux enjeux de la recherche. Peut-on vraiment soigner un déséquilibre du microbiote pour guérir des maladies ? Les explications d'Océane Sorel, alias The French Virologist, en partenariat avec la FRM.

Un autre aspect réside dans l'étude des molécules produites lors de déséquilibres du microbiote. L'objectif est de déterminer leur rôle dans le développe-



Quel est l'impact des perturbations du microbiote intestinal après la naissance sur le fonctionnement ultérieur du système immunitaire ?

Des perturbations du microbiote par des infections juste après la naissance pourraient affecter à plus long terme le fonctionnement du système immunitaire.

Ces atteintes pourraient ainsi par la suite influencer la résistance aux pathogènes ou encore favoriser le développement de maladies inflammatoires. Les chercheurs explorent aujourd'hui cette hypothèse, ce qui pourrait révéler un rôle du microbiote encore méconnu sur le développement du système immunitaire.

Un microbiote indispensable à l'organisme

Il est maintenant établi que le microbiote est un élément essentiel pour le bon développement du corps et pour son fonctionnement. Le microbiote désigne l'ensemble des micro-organismes (bactéries, virus, parasites, champignons) vivant en « symbiose » dans le corps, c'est-à-dire en association bénéfique à chacun.

Des recherches ont ainsi montré que le microbiote intervient dans de nombreuses fonctions : digestion, production de molécules essentielles et d'énergie au niveau intestinal, régulation de l'activité du système immunitaire dans l'ensemble de l'organisme (dans le tube digestif mais aussi sur la peau ou encore dans le vagin). Des déséquilibres du microbiote auraient ainsi des retentissements dans diverses pathologies.

C'est ce dernier aspect qui intéresse Gérard Eberl et son équipe : les chercheurs étudient les relations entre développement du microbiote intestinal après la naissance et bon fonctionnement ultérieur du système immunitaire.

Une maturation du système immunitaire

En effet, la période de développement qui suit la naissance est un moment critique durant lequel le microbiote « éduque » le système immunitaire : il lui apprend à ne pas réagir à l'excès. Gérard Eberl et son équipe ont ainsi montré que, durant le sevrage, le microbiote intestinal se développe et « conditionne » la réactivité du système immunitaire à long terme : c'est la réaction de sevrage. On peut ainsi imaginer que des atteintes du microbiote durant cette période, via une hygiène excessive ou une exposition aux antibiotiques par exemple, impacteraient cette réaction de sevrage. Ces perturbations pourraient ensuite entraîner une réactivité excessive du système immunitaire, conduisant à une sensibilité accrue aux pathologies inflammatoires comme les allergies, ou au contraire, abaisser la réaction immunitaire et rendre l'organisme plus sensible aux infections.



Quel est l'impact du microbiote sur la résistance aux infections ?

C'est tout l'enjeu du projet mené par les chercheurs. Il s'agira ici de déterminer comment des perturbations du microbiote lors d'infections néonatales peuvent influencer la réaction de sevrage et la réactivité ultérieure du système immunitaire. Par la suite, les chercheurs souhaitent déterminer si une sensibilité accrue aux pathologies inflammatoires, liée à une réactivité accrue du système immunitaire, peut se traduire par une plus grande résistance aux infections. Ils disposent pour cela de modèles chez lesquels seront initiées des perturbations du microbiote.

A terme, l'équipe espère identifier des composants du microbiote qui favorisent un développement optimal du système immunitaire. Cela permettra par la suite de corriger la composition du microbiote si une infection précoce l'a affecté juste après la naissance, et ainsi d'éviter les répercussions néfastes de son dérèglement sur les réactions immunitaires.

Microbiote intestinal : des probiotiques actifs contre l'obésité et ses complications

Cette découverte a été réalisée par Corinne Grangette qui dirige l'équipe « Bactéries Lactiques et Immunité des Muqueuses (BLIM) » au Centre d'Immunité et d'Infection de Lille.

Le microbiote intestinal, outre une aide à la digestion et à la protection de l'organisme contre les pathogènes, semble avoir des fonctions plus larges.

Des chercheurs ont récemment démontré chez l'animal l'intérêt d'utili-

ser des souches bactériennes bénéfiques, des probiotiques pour prévenir l'obésité et ses conséquences, dont le diabète de type 2.

Si ces propriétés se confirment chez l'homme, agir sur le microbiote intestinal via des probiotiques pourrait être un moyen de prise en charge intéressant de ces maladies.

Les multiples rôles du microbiote intestinal

Le microbiote intestinal recouvre les milliards de micro-organismes, principalement des bactéries, qui vivent au sein du tube digestif de chaque individu. Autrefois, on pensait qu'il servait uniquement à dégrader des composés que l'organisme ne parvient à assimiler seul, et à nous protéger contre les agents pathogènes. Aujourd'hui, de nombreuses preuves s'accumulent en faveur d'une action plus étendue : croissance, sensibilité au stress, douleur, régulations métaboliques et immunitaires. Des recherches ont permis de montrer que des perturbations du fonctionnement ou de la composition du microbiote étaient associées à l'apparition de certaines maladies, telles que les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin ou encore certaines pathologies neurodégénératives comme la maladie d'Alzheimer. Des altérations du microbiote sont également suspectées de jouer un rôle dans le développement de l'obésité et du diabète de type 2. Récemment des chercheurs, avec l'aide de la Fondation, ont découvert qu'agir sur le microbiote intestinal en administrant des bactéries bénéfiques, des probiotiques, peut avoir une action positive sur l'obésité et ses

complications, notamment le diabète de type 2 (maladie caractérisée par un taux de glucose trop élevé dans le sang).

Une action des probiotiques chez la souris obèse

L'équipe a testé différentes souches de probiotiques chez des souris obèses. Des effets protecteurs de certains probiotiques sur l'obésité ont été observés, tels qu'une réduction de la prise de poids et de l'accumulation des graisses. De plus, une amélioration de la résistance à l'insuline et de l'inflammation chronique, deux facteurs impliqués dans le développement du diabète de type 2, ont également été retrouvés.

Un changement de composition du microbiote intestinal

Au niveau de l'intestin, les chercheurs ont observé que l'effet bénéfique des probiotiques s'accompagne d'un changement au sein de certaines espèces microbiennes, avec notamment une augmentation de l'abondance de deux espèces potentiellement bénéfiques au détriment d'une troisième.

Les chercheurs espèrent que les résultats seront transposables chez l'Homme, ce qui ouvrirait la voie à des préparations probiotiques plus efficaces pour prendre en charge l'obésité et le diabète de type 2.

Source : Alard J et al. Beneficial metabolic effects of selected probiotics on diet-induced obesity and insulin resistance in mice are associated with improvement of dysbiotic gut microbiota. Environ Microbiol. 2016 ; 18 : 1484-97.

NOUVELLE VOIE RELIANT LE PORT D'ORAN ET L'AUTOROUTE EST-OUEST

Entrée en service du premier tronçon dans les prochains jours

Le premier tronçon de la nouvelle voie reliant le Port d'Oran à l'autoroute Est-Ouest, s'étendant sur une distance de plus de 8 km, devra entrer en service dans les prochains jours, a-t-on appris, lundi, du wali d'Oran, Saïd Sayoud.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection au projet, M. Sayoud a indiqué que le premier tronçon de cette voie, dont les travaux ont été achevés à 100% entrera en service dans les prochains jours. Il a ajouté que cet axe devra conférer une esthétique à la façade maritime et la ville d'Oran, ainsi qu'une valeur ajoutée et une dynamique pour la capitale de l'ouest du pays, en plus d'opérer une fluidité du trafic des poids lourds fréquentant le Port d'Oran, estimés à 1.600 camions par jour.

Le wali a ajouté que le long du tracé, de vastes opérations de boisement seront réalisées, en plus de la réalisation de structures sportives, des terrains de proximité et un port de plaisance, dans le cadre d'investissements privés, des cafétérias et des restaurants, ainsi que des installations touristiques.

Pour sa part, le directeur régional de l'Algérienne des autoroutes, Ahmed Rouini, a souligné dans une déclaration à l'APS qu'environ six opérations expérimentales réussies ont été réalisées au niveau des deux tunnels de cette route.

Ce projet, réalisé aux dernières techniques et pris en charge par un



groupe algéro-turc "Makyol" porte sur la réalisation de cinq ouvrages d'art, dont un tunnel de deux accès sur une longueur de 930 mètres, un autre de 1.580 m et un pont de 680 mètres, avec la réhabilitation du chemin Djoualek.

Par ailleurs, le wali d'Oran a annoncé l'achèvement de l'étude portant projet de dédoublement de la route nationale RN 4 jusqu'à la zone

industrielle de Tafraoui, ajoutant que les travaux seront lancés après l'inscription du projet et l'achèvement des procédures administratives, alors que les travaux de réalisation d'une trémie au rond-point de Haï "Pépinère" de la commune de Bir El Djir démarreront au mois de septembre prochain, sachant que l'entreprise chargée des travaux a été désignée.

CHLEF

Le rôle des zaouïas dans la lutte contre le colonialisme mis en avant

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a présidé, lundi à Chlef, les travaux de la rencontre nationale sur "le rôle des zaouïas dans la lutte contre le colonialisme et la préservation des constantes nationales", lors de laquelle il a affirmé que les zaouïas se voulaient "une source d'éducation intellectuelle et spirituelle pour la société".

Lors de cette rencontre à laquelle ont assisté le Conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires religieuses, des zaouïas et des écoles coraniques, Mohamed Hassouni, et le wali de Chlef,

Brahim Ghemired, le ministre a salué le rôle des zaouïas dans la préservation des constantes de la nation, en tant que "source de l'éducation intellectuelle et spirituelle de la société".

M. Belmehdi a évoqué "les contributions des zaouïas en Algérie durant les résistances populaires et leur rôle dans la sensibilisation à la résistance contre le colonialisme et les tentatives visant l'effacement de l'identité nationale".

Les zaouïas, à l'instar des mosquées et des écoles coraniques, constituaient "la forteresse qui protège le pays et assure la paix spirituelle à

tous", a ajouté le ministre, ce qui s'inscrit en droite ligne avec "le plan d'action du Gouvernement et les engagements du président de la République," Abdelmadjid Tebboune".

La rencontre, qui s'est déroulée pendant deux jours, a vu la participation de plusieurs enseignants et chercheurs universitaires, des imams et des représentants de zaouïas de différentes wilayas du pays.

Lors de sa visite, le ministre avait inauguré la mosquée "Mouad Ibn Jabal" dans la ville de Chlef, ainsi que la mosquée "Cheick Mohamed Bey Belalem".

GHARDAÏA

23 espaces de meetings et 185 sites d'affichage pour la prochaine présidentielle

23 espaces et 185 sites d'affichage ont été retenus pour les besoins de la campagne électorale pour la présidentielle du 7 septembre dans la wilaya de Ghardaïa.

Les 23 espaces réservés aux meetings de campagne sont constitués pour la plupart de salles de conférences des différents établissements culturels et de jeunesse ainsi que l'unique salle de cinéma (Le M'zab) existante encore au chef-lieu de wilaya de Ghardaïa, a révélé le délégué de wilaya de l'Anie, Cheikh Ouled Belkheir. Aussi, pas moins de 185 sites d'affichage, répartis sur l'ensemble des lieux publics très fréquentés par la population dans les dix communes que compte la wilaya, ont été mis à la disposition des candidats à la prochaine élection présidentielle, a-t-il ajouté.

POUR SOUTIEN MANIFESTE AU TERRORISME

Le Mali rompt ses relations avec l'Ukraine

Suite à l'implication reconnue et assumée de l'Ukraine dans l'agression caractérisée du Mali par des groupes armés terroristes (GAT) et leurs sponsors étrangers, le Gouvernement de Transition malienne a rompu avec effet immédiat ses relations diplomatiques avec Kiev.

Le Gouvernement malien l'a fait savoir dans un communiqué le dimanche 04 août 2024, à travers lequel, il annonce d'autres mesures à la dimension de cette atteinte inacceptable à la souveraineté du Mali. « *Le Gouvernement de la Transition a pris connaissance, avec une profonde stupeur, des propositions subversives par lesquels, Andriy Yusov, porte-parole de l'Agence ukrainienne de renseignement militaire, a avoué l'implication de l'Ukraine dans une attaque lâche, traître et barbare de groupes armés terroristes ayant entraîné la mort d'éléments des Forces de défense et de sécurité maliennes à Tinzawatine, ainsi que des dégâts matériels* », souligne le document.

Des propositions qui ont été renforcées par l'ambassadeur d'Ukraine au Sénégal, Yuriy Pyvovarov, qui a ouvertement et sans la moindre équivoque, a affiché le soutien de son pays « au terrorisme international, particulièrement au Mali », explique la missive. Pire, dans leurs commentaires, ces officiels ukrainiens ont annoncé d'autres « résultats » à venir, ajoute le communiqué. Ainsi, ces affirmations d'une extrême gravité, n'ayant fait l'objet d'aucun démenti ni d'une condamnation de la part des autorités ukrainiennes, montrent un clair soutien officiel de Kiev au terrorisme en Afrique, au Sahel et plus précisément au Mali.

Il s'agit, notamment, de la saisine des autorités judiciaires compétentes, suite aux propositions de Andriy Yusov et Yuriy Pyvovarov qui constituent des « actes de terrorisme et d'apologie du terrorisme » ; de la prise de mesures nécessaires pour prévenir toute déstabilisation du Mali à partir d'Etats africains, « notamment à partir d'ambassades ukrainiennes installées dans la sous-région, avec des terroristes déguisés en diplomates ». S'y ajoute l'alerte formelle aux instances régionales et internationales, ainsi qu'aux Etats qui soutiennent l'Ukraine, en leur indiquant que ce pays a ouvertement et publiquement affiché son appui au terrorisme. Selon Bamako, les actes posés par les autorités ukrainiennes violent la souveraineté du Mali, dépassant le cadre de l'ingérence étrangère, déjà condamnable en soi, et constituant une agression



caractéristique du Mali et « un soutien au terrorisme international, en violation flagrante du droit international, y compris de la Charte des Nations unies ».

En plus de cette rupture diplomatique immédiate entre les deux Etats, Bamako a fermement condamné cette agression ukrainienne et d'annoncé l'hostilité de ses autorités, à l'entipode de la neutralité respectée par notre pays dans le conflit russo-ukrainien, qui a toujours appelé à un règlement pacifique à la crise entre la fédération de Russie et l'Ukraine. Face à l'ampleur de la situation, le Mali interpelle en particulier les Etats et les peuples africains épris de paix à dénoncer ces actions subversives qui menacent la stabilité de notre continent. Par ailleurs, le Gouvernement a saisi l'occasion pour réitérer ses remerciements aux pays amis qui ont manifesté leur solidarité face aux attaques terroristes, perpétrées avec le concours de sponsors étrangers.

Dans la même veine, il note que cette agression entretenue par l'Ukraine s'inscrit dans le schéma plus large de certains acteurs qui soutiennent activement et instrumentalisent les GAT coalisés à des groupes rebelles, à des fins hégémoniques et néocoloniales et pour briser la dynamique. d'émancipation, de reconquête de la souveraineté et de développement socio-économique enclenchée par la Confédération des Etats du Sahel (AES).

Ces actes d'agression, loin d'atteindre leur objectif, renforcent au contraire l'engagement et la détermination du Burkina Faso, du Mali et du Niger, dans le cadre de la Confédération des Etats du Sahel (AES), à perdurer avec plus de vigueur leur marche résolue vers le raffermissement de leur souveraineté et la prise en main de leur destin, pour le bonheur des populations de l'Alliance. Enfin le Mali s'incline devant la mémoire de toutes les victimes de l'insécurité au Sahel et réaf-

firme que les crimes perpétrés ne resteront pas impunis.

Le régime de Kiev, dont la connotation néonazie relève du secret de Polichinelle, applique une politique paternaliste et néocoloniale en Afrique.

Dans sa guerre contre la Russie, soutenu en cela par l'Otan, il a franchi le Rubicon en annonçant officiellement son soutien actif à des groupes terroristes activant au Sahel, seulement parce que ces derniers sont en confrontation directe avec les troupes russes de Wagner. Mais, après Dakar, c'est au tour de Bamako de répliquer avec fermeté à ces impardonnables dérives.

L'Algérie interviendra-t-elle militairement au Mali ?

La réponse d'Ahmed Attaf

Le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a exprimé, le mercredi 31 juillet, la première réaction officielle de l'Algérie à la nouvelle dégradation de la situation dans le Nord-Mali.

Des comptes-rendus de la presse internationale font état de lourdes pertes infligées cette semaine par la rébellion touareg aux forces de l'armée malienne et ses alliés du groupe pro-russe Africa Corps, ex-Wagner, dans une région située près de la frontière algérienne.

Ahmed Attaf a aussi été interrogé sur la possibilité d'une intervention militaire algérienne maintenant que les combats se déroulent à ses frontières.

Le Mali replonge dans la guerre civile

Le chef de la diplomatie algérienne n'a pas cité directement les derniers combats. Il a évoqué d'une manière globale le « retour de la guerre civile » au Mali.

Attaf a rappelé les mises en garde de l'Algérie lorsque les autorités maliennes se sont retirées de l'accord de paix d'Alger, en janvier dernier.

Dans sa réaction à la décision des autorités maliennes, l'Algérie, rappelle son chef de la diplomatie, avait insisté sur le fait qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit au Mali et que « la solution ne peut être que politique ». Elle avait aussi souligné que parmi les avantages de l'accord d'Alger, c'est qu'il a « préservé la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'unité nationale du Mali, et que l'abandon de cet accord va porter préjudice à tous ces acquis ».

L'Algérie avait dit à la même occasion qu'elle « ne peut pas tourner le dos à ce qui se passe dans la région du Sahel, parce que la sécurité et la stabilité de la région, c'est notre sécurité et notre stabilité ».

« Tout ce que nous redoutions est devenu maintenant une caractéristique de la région du Sahel, c'est-à-dire le retour de la guerre civile contre laquelle nous avons mis en garde », a déploré Ahmed Attaf.

Néanmoins, il a assuré que, malgré tout, l'Algérie demeure « concernée, attentive et préoccupée par ce qui se passe au Sahel ». « Nous avons suffisamment de bonnes intentions, de disposition politique et de volonté politique qui nous rend forts et qui nous incite à toujours contribuer à tout ce qui sert la sécurité, la stabilité et la paix dans la région », a affirmé le ministre algérien.

S'agissant de la possibilité de l'intervention militaire de l'Algérie pour effectuer des « frappes préventives », Ahmed Attaf l'a sans surprise catégoriquement écartée.

« Toute notre politique et toute notre diplomatie s'opposent à ces concepts de guerre préventive et de guerre préemptive. Parce que ce sont des concepts coloniaux. Notre pays ne peut pas adopter avec une telle facilité, une telle spontanéité de tels concepts stratégiques auxquels nous sommes opposés », a-t-il clairement tranché.

R. I. / Agences

SAHARA OCCIDENTAL

La position française en contradiction avec la pratique diplomatique internationale



Le Bureau politique du Comité central du Parti des communistes de Russie "Kommunisty Rossii (KR)" a condamné le soutien de la France au "Plan d'autonomie" dans le cadre de la prétendue "souveraineté" marocaine sur le Sahara occidental, affirmant que cette décision "est en contradiction avec la pratique diplomatique internationale".

Dans un communiqué rapporté lundi par l'Agence de presse sahraouie (SPS), le parti a

exprimé sa condamnation de "la position du gouvernement français, qui n'est pas nouvelle, ayant révélé sa vraie nature en reconnaissant le prétendu "Plan d'autonomie" pour un territoire inscrit depuis plus d'un demi-siècle parmi les territoires en attente de décolonisation".

Pour le parti, il s'agit d'une décision qui "contredit la pratique diplomatique internationale et représente un signal inquiétant, en faisant fi des résolutions onusiennes selon lesquelles le Sahara occidental est inscrit, des décennies durant, sur la liste des territoires à décoloniser".

De son côté, le président du Comité central des communistes de Russie, Sergueï Malinkovitch, a souligné, dans le communiqué, que "la décision

du Gouvernement français avalise, de manière claire, l'occupation d'un Etat membre et fondateur de l'Union africaine (UA), ce qui a suscité une vive désapprobation au sein du Comité central du parti pour cet acte irresponsable". Par ailleurs, le responsable du parti a soutenu que le Maroc continuait d'entraver l'organisation du référendum d'autodétermination tant attendu, appelant les autorités gouvernementales et les organisations internationales et politiques du monde à adhérer à la position de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) et aux résolutions onusiennes ayant rejeté la reconnaissance de la prétendue "souveraineté" marocaine sur le Sahara occidental.

R. I. / Agences

MOYEN-ORIENT

Appel à agir d'urgence pour éviter un conflit plus large

Le chef des droits de l'Homme de l'Onu, Volker Türk, a appelé, lundi, à "agir d'urgence" pour éviter un conflit "plus large" au Moyen-Orient, face aux craintes d'une escalade militaire dans la région. "Je suis profondément préoccupé par le risque croissant d'un conflit plus large au Moyen-Orient et j'exhorte toutes les parties, ainsi que les Etats ayant une influence, à agir d'urgence pour désamorcer ce qui est devenu une situation très précaire", a déclaré dans un communiqué, Volker Türk, Haut-Commissaire de l'Onu aux droits de l'Homme.

Cette sortie du chef des droits de l'Homme de l'Onu intervient alors que les tensions sont montées d'un cran après l'assassinat par l'entité sioniste du chef du bureau politique du mouvement de résistance islamique Hamas, Ismaïl Haniyeh à Téhéran, en

Iran. "Tout, et je dis bien tout, doit être fait pour éviter que cette situation ne s'enlise davantage dans un abîme qui n'aura que des conséquences encore plus terribles pour les civils", a insisté M. Türk, relevant que les droits de l'Homme - et en premier lieu la protection des civils - doivent être la priorité absolue.

D'autant qu'au cours des dix derniers mois, "des civils - principalement des femmes et des enfants - ont déjà enduré des douleurs et des souffrances insupportables à cause des bombes et des armes à feu", a-t-il ajouté.

Vendredi dernier déjà, le coordonnateur spécial des Nations unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Tor Wennesland, avait annoncé s'être engagé ces derniers jours dans des discussions critiques avec les parties

concernées et les Etats membres de la région, dans l'optique d'une désescalade régionale. Tor Wennesland avait souligné l'urgence de faire face au risque croissant d'une grave escalade, qui constitue une menace importante pour la stabilité régionale.

Le coordonnateur spécial et ses interlocuteurs ont examiné les efforts en cours pour négocier et désamorcer la situation, tout en explorant les moyens d'empêcher une propagation du conflit.

M. Wennesland a réaffirmé la nécessité d'une action urgente et coordonnée pour éviter une nouvelle détérioration de la situation. "Il est crucial que nous agissions de manière décisive et collective pour faire face aux menaces immédiates et jeter les bases d'une paix durable", avait dit M. Wennesland.

SOUTIEN DE PARIS
AU PRÉTENDU PLAN
D'AUTONOMIE MAROCAIN

Le maire d'Ivry-sur-Seine condamne une décision "irresponsable"

Le maire d'Ivry-sur-Seine, Philippe Bouyssou, a condamné "fermement" le soutien apporté par Paris au prétendu plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental, qualifiant cette décision d'"indigne et d'antidémocratique", d'irresponsable et de "faute politique".

"Je condamne fermement cette prise de position indigne et antidémocratique, d'autant plus que le Parlement récemment élu n'a pas été consulté", a-t-il écrit sur son compte sur les réseaux sociaux.

Rappelant que "le 30 juillet 2024, Emmanuel Macron a trahi la position historique de la France et les résolutions de l'Onu", le maire d'Ivry-sur-Seine a affirmé que "sans légitimité démocratique", le président de la République "piétine la liberté et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes".

Il a souligné, à ce titre, que le Sahara occidental est le dernier territoire non décolonisé d'Afrique et les droits de son peuple sont bafoués par l'occupation illégale du territoire par le Maroc depuis des décennies, relevant que "ni l'Onu, ni la CIJ, ni l'Union africaine, ni l'UE ne reconnaissent la souveraineté marocaine sur ce territoire".

"Contrairement à ce qu'affirme le président, la seule solution pour parvenir à un accord durable est de permettre aux Sahraouis de décider de l'avenir de leur territoire, comme prévu par la résolution 690 du 29 avril 1991 des Nations unies", a-t-il plaidé.

Pour Philippe Bouyssou, la décision du président Macron de soutenir le prétendu plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental "illustre une fois de plus la faiblesse de l'engagement du président pour la paix et la liberté des peuples".

Selon ce responsable, "derrière cette faute politique, se cachent avant tout des intérêts économiques qui visent les ressources naturelles présentes sur ce territoire".

Il a mis en garde, dans ce contexte, contre les conséquences de "cette décision irresponsable" qui "risque de provoquer une crise diplomatique et d'aggraver les tensions en Afrique du Nord".

JO-2024

La Fédération française de gym accuse Kaylia Nemour

Les réactions en chaîne après le sacre de la gymnaste algérienne Kaylia Nemour aux Jeux olympiques de Paris 2024. La plus attendue était évidemment celle de la Fédération française de gymnastique (FFG), accusée en France d'avoir laissé filer un tel talent. Au lieu d'assumer, la fédération a préféré rejeter la faute sur l'athlète et son entourage.



Il y a en effet de quoi nourrir des regrets et accabler les responsables de la gym française. Cela fait 20 ans que la France attendait cette médaille. L'unique consécration olympique de l'histoire de la gym féminine française remonte à 2004. Kaylia Nemour pouvait mettre fin à cette disette mais elle a choisi de défendre les couleurs de son pays d'origine, l'Algérie. Pire, la gymnastique française, tant masculine que féminine, est sortie les mains vides des JO de Paris 2024. Sa meilleure performance est la quatrième place aux anneaux de Samir Aït Saïd, un autre franco-algérien.

Celui-ci en a d'ailleurs rajouté une couche en critiquant le fonctionnement de la FFG, demandant à s'entraîner désormais à l'étranger pour préparer les JO 2028 de Los Angeles.

La Fédération française donne sa version

Kevin Rabaud, directeur technique de la fédération française, s'est livré à un exercice d'explication en conférence de presse juste après la médaille d'or remportée pour l'Algérie par Kaylia Nemour.

Le responsable regrette évidemment cette tournure des événements. « *Quel dirigeant, quel DTN peut se passer d'une médaille ? Ça n'existe pas (...) C'est une gymnaste magnifique, sa réussite est exceptionnelle. Effectivement, j'aurais préféré la compter dans mon équipe de France* », a-t-il dit.

Selon lui, Kaylia n'a pas été « rejetée » ou « chassée » de l'équipe de France de gymnastique. C'est elle qui a fait le « choix » de partir. Au lieu d'assumer, il s'enfonce, en accusant la gymnaste, sa famille et son entraîneur.

« *Kaylia avait sa place en équipe de France. Des choix autres ont été faits par son entourage, par elle-même. Des choix qu'elle assume* », a chargé le DTN de la Fédération française de gym.

Le DTN de la FFG accuse Kaylia Nemour et son entourage

Rabaud a accusé l'entourage de l'athlète de s'être empressé d'opter pour la solution du changement de nationalité sportive. « *Il*

n'y a pas eu une réelle volonté de dialogue. La demande de changement de nationalité sportive a été posée comme un sujet quasiment immédiatement », a-t-il dit.

Malgré le fiasco évident, Rabaud défend bec et ongles la démarche qui était celle de sa fédération, assurant que celle-ci n'a pas interdit à l'athlète de reprendre la compétition mais qu'elle lui a proposé une « *reprise progressive* » car « *la préservation de l'intégrité des gymnastes est quelque chose de particulièrement important* ».

L'entraîneur de Kaylia Nemour rend hommage à l'Algérie

Mais le DTN français omet de dire plein de choses qui entourent cette affaire. Comme

par exemple que Kaylia Nemour a été prise en otage dans un bras de fer qui ne la concernait pas entre la fédération et son club d'Avoine-Beaumont et que l'intransigeance incompréhensible de la fédération française a failli mettre fin à la carrière de la jeune gymnaste.

La FFG a refusé à Kaylia Nemour de reprendre les entraînements et a tenté de bloquer le changement de sa nationalité sportive. Il a fallu une pétition des milieux sportifs et l'intervention de la ministre française des Sports pour qu'elle puisse concourir sous les couleurs de l'Algérie.

En Algérie, Kaylia et ses entraîneurs - qui ont eux aussi pris la nationalité sportive algérienne - ont trouvé un traitement aux antipodes de ce qu'ils ont vécu en France. « *Je peux vous dire qu'avec l'équipe de France, Kaylia a eu beaucoup d'obstacles. Cela l'aurait forcément ralenti dans sa progression, même si elle a le talent et les capacités requises pour être une grande championne* », confirme l'entraîneur de la championne, Marc Chirilenco.

Dans un entretien au quotidien algérien El Moudjahid, le technicien a reconnu que sans le changement de nationalité, sa protégée « *n'aurait pas eu les moyens que l'Algérie a mis à sa disposition pour atteindre cet objectif* ».

« *Avec la Fédération algérienne, Kaylia a bénéficié d'une attention particulière et de moyens adaptés à ses besoins pour être au rendez-vous à Paris* », a réitéré Marc Chirilenco.

NAGE EAU LIBRE

Un nouvel entraînement annulé dans la Seine

Un entraînement dans la Seine en vue des épreuves de nage en eau libre a été annulé hier mardi, l'eau étant impropre à la baignade, ont annoncé les organisateurs.

Il s'agit de la cinquième séance d'entraînement annulée depuis le début des Jeux olympiques, avec les quatre premières pour le triathlon. L'épreuve de triathlon masculine a elle été reportée d'une journée. Plusieurs triathlètes ont exprimé leur frustration pour ces annulations à répétition mais aussi pour l'incertitude

sur la tenue des compétitions aux dates prévues. Pour pouvoir laisser les sportifs nager, les autorités surveillent de près deux taux de bactéries fécales : celui de la bactérie E. Coli et celui des entérocoques.

Lundi, le comité d'organisation avait indiqué que les triathlètes avaient été informés avant la course de relais mixte des analyses de l'eau y compris du dépassement des taux réglementaires mesuré par un laboratoire sur un des quatre points de test.

RACISME DANS LE SPORT

L'ONU appelle à la «tolérance zéro»

Le Bureau des droits de l'homme de l'ONU a rappelé l'engagement des Nations Unies à accompagner les Etats membres et les instances sportives pour lutter contre le racisme dans le sport, exhortant à la «tolérance zéro» dans ce domaine. A l'ouverture avant-hier lundi des travaux de la 113^e session du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD), le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) a insisté sur l'importance d'une «tolérance zéro pour le racisme et de toute forme de discrimination dans le sport, y compris l'antisémitisme et l'Islamophobie».

«*Lors d'une réunion du Conseil des droits de l'homme, le Haut-commissaire Volker Türk avait invité toutes les parties prenantes à collaborer (avec ses services) à la mise en œuvre de la résolution 54/26 du Conseil des droits de l'homme sur un monde du sport exempt de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance*», a déclaré à l'ouverture de la

séance, le Chef du Service de l'Examen périodique universel (EPU) à la Division du Conseil des droits de l'homme du Haut-commissariat, Guillaume Ngefa.

« *Le Haut-commissaire a appelé toutes les parties prenantes à travailler avec le Haut-commissariat à la mise en œuvre de la résolution 54/25 du Conseil des droits de l'homme* », a-t-il insisté lors de la réunion qui se poursuivra jusqu'au 23 août.

La non-discrimination est inscrite dans la Charte olympique et le Comité international olympique (CIO) a reconnu que les organismes sportifs ont des responsabilités en matière de droits humains.

La promotion des droits humains par le sport et l'idéal olympique a été également reconnue par le Conseil des droits de l'homme, notamment par la résolution 54/25 du Conseil des droits de l'homme pour un univers sportif exempt de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, que le HCDH aide à mettre en œuvre. «Le monde

du sport n'est pas à l'abri des défis liés aux droits humains, y compris lors de l'organisation d'événements de grande envergure», avait d'ailleurs affirmé M. Türk, lors d'un dialogue interactif du Conseil des droits de l'homme tenu en juin dernier à Genève.

« *Lorsque les athlètes utilisent leur voix pour promouvoir l'égalité dans le sport, ils sont en fait des défenseurs des droits humains* », avait-il fait valoir, appelant à soutenir et protéger ces athlètes « *de la même manière que nous soutenons tous les défenseurs des droits humains, et en veillant à ce qu'ils puissent s'exprimer et demander réparation, en toute sécurité et sans crainte de représailles* ».

Pratiquer le sport sans discrimination d'aucune sorte est considéré comme un droit humain en vertu de l'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le sport doit être un espace où chaque individu, quelle que soit son origine, peut participer et donner le meilleur de lui-même, avait conclu M. Türk.

Programme des athlètes algériens aujourd'hui mercredi

Voici le programme des athlètes algériens lors de la 12^e journée des Jeux olympiques Paris 2024 (26 juillet - 11 août), prévue aujourd'hui mercredi (en heures algériennes) :

ATHLETISME - Au stade de France :
Qualifications 800 m - messieurs :
Djamel Sedjati, Slimane Moula, Mohamed Ali Gouaned (à partir de 10h55)

Qualifications concours du triple saut - messieurs :

Mohamed Yasser Triki (18h15)
LUTTES ASSOCIEES - A l'Aréna Champs de Mars :

Lutte gréco-romaine / (67 kg - huitièmes de finale) :

Ishak Ghaiou (87 kg - huitièmes de finale) :
Bachir Sid Azara.

MINUSCULE : LA VALLÉE DES FOURMIS PERDUES



19h45

6ter

Lors d'un pique-nique en pleine nature, un jeune couple abandonne une boîte à sucre. Des fourmis noires commencent à organiser son transport quand elles rencontrent une jeune coccinelle, qui les sauve de la convoitise d'un lézard. C'est alors qu'elles sont attaquées par leur ennemies les fourmis rouges, qui veulent leur dérober leur butin. Un poursuite infernale s'engage à travers la vallée, jusqu'à la fourmilière noire, où un siège commence face à l'armée des fourmis rouges. La coccinelle part chercher du secours...

LAURA FELPIN : ÇA PASSE



20h07

CANAL+

Pour son premier spectacle, Laura Felpin campe une galerie de personnages haut en couleur, allant du moniteur de canyoning en passant par des professeurs d'école ou des femmes de son temps... Tout cela avec l'objectif de mettre gentiment en lumière les petits et les gros travers de la société. Dès son entrée en scène, récitant des passages de La Mouette de Tchekhov, l'humoriste donne le ton à son spectacle, décalé, écrit à mots choisis, qui lui a valu le Molière de la meilleure humoriste en 2023. Elle emmène allègrement le spectateur d'un compartiment de train de la SNCF...

MARIE-FRANCINE



20h10

TF1

Trop vieille pour son mari, de trop dans son boulot, Marie-Francine doit retourner vivre chez ses parents à 50 ans ! Infantilisée par eux, c'est pourtant dans la petite boutique de cigarettes électroniques qu'ils vont lui faire tenir, qu'elle va enfin rencontrer Miguel. Miguel, sans oser le lui avouer, est exactement dans la même situation qu'elle. Valérie Lemerrier a un univers bien à elle et mêle dans ce cinquième long métrage plusieurs registres de comédie, de la satire à la romance. Le résultat est inégal, la faute à un scénario un peu relâché. Mais le film est tout de même charmant et souvent drôle...

ALF OH, QUELLE FÊTE !



20h10

gulli

C'est l'hiver et Alf est très déçu de ne pas voir de neige à Los Angeles. De plus, à l'occasion de Noël et après une énième gaffe du petit extra-terrestre, Willie a décidé d'acheter un sapin artificiel. Tout le monde est déçu, avec Alf en tête. Il réussit à convaincre Willie de se rendre en montagne pour abattre un vrai sapin. Il pourra peut-être ainsi apercevoir la neige. Ce qui s'annonçait une tâche relativement simple se transforme en véritable aventure et les deux compagnons ne sont pas au bout de leurs surprises.



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

UN HÉROS



19h55

arte

Rahim a été incarcéré à cause d'une dette qu'il n'a pas pu rembourser. Lors une permission de deux jours, il tente de convaincre son créancier de retirer sa plainte contre le paiement d'une partie de la somme. Cependant, les choses ne se déroulent pas comme prévu. En digne émule d'Abbas Kiarostami, Asghar Farhadi poursuit son cycle d'études de caractères ancré dans l'Iran d'aujourd'hui. Outre qu'il trace finement le portrait d'une société complexe et pleine de contradictions, le réalisateur de *Une séparation* confirme qu'il est un remarquable directeur d'acteurs, tous au service d'un récit d'une grande maîtrise.

ET LA MONTAGNE FLEURIRA



19h49

5

Sans nouvelles de son époux, Lila est inquiète. Un matin, elle reçoit une lettre de Jean-Baptiste. Ne sachant pas lire, elle demande de l'aide à Agathe-Marie, l'apothicaire du village. Jean-Baptiste lui écrit rêver d'une vie communautaire au mas des Tilleuls. De son côté, sa tante Blanche apprend la mort de son frère Hector. À son enterrement, Jean-Baptiste aperçoit Gaspard, le fils de Séraphine, récemment décédée en faisant une fausse couche. Lors du repas de Noël, Lila retrouve Jean-Baptiste et lui annonce qu'elle est enceinte.

L'HOMME DE NOS VIES



20h10

6

Anna est en panique : elle a rendez-vous à l'Elysée pour y remplacer au pied levé un traducteur lors d'une manifestation officielle, mais les rues sont bloquées par un embouteillage. En courant sur les quais de Seine, elle fait la connaissance d'Amaury, qui la dépanne à la barre de son bateau, mais se présente à elle sous un faux nom. Quelques mois plus tard, l'homme épouse une jeune femme dénommée Oriane, mais la noce est troublée par Anna... Le lendemain, le jeune marié trouve un prétexte pour s'éclipser et rejoindre Camille, une autre conquête. Mais il ne tarde pas à escroquer la jeune femme.

CASTLE APRÈS LA TEMPÊTE



20h05

Chérie 25

Alors qu'ils viennent de passer leur première nuit ensemble, Castle et Beckett se posent des questions sur leur avenir. Ils sont surpris par l'arrivée inopinée d'Alexis et Martha mais jeune enquêtrice parvient à s'éclipser sans qu'elles la remarquent. Elle est rejointe à son domicile par Ryan qui sollicite son aide pour son enquête sur Cole Maddox. Bien qu'elle ait démissionné, elle accepte de l'aider car cette affaire pourrait la conduire au meurtrier de sa mère. Ils travaillent donc ensemble et en secret pour remonter la piste du mystérieux informateur de Castle.

| | | | |
|--|--|--|--|
| <p>Web : www.lemidi-dz.com</p> <p>MIDI Quotidien national d'information <i>Libre</i></p> <p>Gérant : Reda Mehigueni e-mail : publicite@lemidi-dz.com</p> <p>Rédactrice en chef : Kahina Hammoudi e-mail : redaction@lemidi-dz.com</p> | <p>Standard : 021.66.22.65 Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65 Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65 publicite@lemidi-dz.com Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP 01, Avenue Pasteur, Alger Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77 Email : agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz</p> | <p>Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi Libre</p> <p>EUURL Midi Libre au capital social de 12.000.000 DA Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16</p> <p>Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.</p> | <p>La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.</p> |
|--|--|--|--|

| | |
|---------|-------|
| Fajr | 04:14 |
| Dohr | 12:54 |
| Asr | 16:40 |
| Maghreb | 19:46 |
| Icha | 21:24 |

DRAME PALESTINIEN

ÉNIÈME ATTAQUE TERRORISTE CONTRE JÉNINE

La liste des martyrs palestiniens continue de s'allonger avec une inquiétante et impitoyable régularité. Les autorités palestiniennes ont annoncé que huit personnes ont été tuées lundi-soir dans deux raids israéliens distincts en Cisjordanie occupée.

Quatre personnes ont été tuées dans la région de Jénine (nord) et quatre dans le district de Tubas (nord-est), lors de raids menés par les forces d'occupation israéliennes à l'aube, ont indiqué le Croissant-Rouge palestinien et le ministère palestinien de la Santé à Ramallah. Un premier bilan faisait état de six morts.

Le Croissant-Rouge a fait état dans un communiqué reçu ce mardi de « quatre martyrs et trois blessés, dont un dans un état critique, à la suite du bombardement par l'occupant de deux véhicules dans le quartier est de Jénine ».

Le ministère palestinien de la Santé a fait état dans un communiqué séparé de « quatre martyrs et sept blessés » dans la ville d'Aqaba, dans le district de Tubas. Des habitants d'Aqaba ont déclaré que les forces criminelles de l'entité israélienne étaient arrivées à l'aube et avaient encerclé la maison d'Amid Ghanam, ce qui a conduit à des affrontements entre soldats et jeunes de la région.

M. Ghanam et deux autres personnes ont été tués lors des affrontements, tandis qu'un adolescent a également été tué près d'un hôpital, a déclaré à l'AFP le gouverneur de Tubas, Ahmed Assad. Le maire d'Aqaba, Abdelrazzaq Abouarra, a déclaré



pour sa part que l'adolescent avait été « tué de sang-froid ».

Les exécutions sommaires et les tortures mortelles sont légions chez les forces armées du néonazi Netanyahu.

« Ce crime sioniste est un crime systématique que les Israéliens commettent quotidiennement », a-t-il ajouté.

Depuis le 7 octobre 2023, au moins 612 Palestiniens y ont été tués par des soldats ou des colons israéliens en Cisjordanie.

Pas moins de 39.623 Palestiniens ont été tués et 91.469 autres ont été blessés à Gaza depuis le 8 octobre dernier. Parmi ces victimes innocentes, plus de 70 % sont des femmes et des enfants. Complice, le monde laisse faire. Trop occupés qu'il est par le spectacle des JO de Paris, où les colons Israéliens sont admis en VIP, et les russes, en guerre contre le terrorisme ukrainien, en sont exclus. Oui, quelle triste époque nous vivons !

CHARGÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

ATTAF PRENDRA PART À DJEDDAH À LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE L'OCI

Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, prendra part aujourd'hui mercredi à Djeddah, en Arabie Saoudite, à la réunion ministérielle extraordinaire de l'Organisation de la coopération isla-

mique (OCI). Selon un communiqué rendu public ce mardi par les services dudit ministère, cette réunion sera exclusivement consacrée aux crimes impunis que commet, chaque jour, l'entité sioniste en Palestine occupée et son agression contre la souveraineté de la République islamique d'Iran.

Selon la même source, la participation de l'Algérie à cette réunion s'inscrit dans le cadre des efforts que consent la diplomatie algérienne vis-à-vis de la cause palestinienne et sa solidarité avec les peuples voisins à la Palestine qui continuent de subir les agressions de l'entité sioniste.

PLUSIEURS PAYS TOUCHÉS

LA PANDÉMIE DE COVID-19 FRAPPE DE NOUVEAU

De nombreux pays ont connu des poussées de Covid-19, ces derniers mois, a déclaré l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ce mardi.

« Ces derniers mois de nombreux pays ont connu des poussées de Covid-19, y compris aux Jeux olympiques, où au moins 40 athlètes ont été testés positifs », a indiqué la responsable à l'OMS de la préparation aux épidémies et pandémies, Maria Van Kerkhove, lors d'un point de presse à Genève.

Les données recueillies par l'OMS via le système de surveillance «Sentinelle» dans 84 pays, montrent que le pourcentage de tests positifs a augmenté au cours des dernières semaines. Cette hausse a « entraîné

une augmentation du nombre d'hospitalisations et de décès dans plusieurs pays », a indiqué Mme Kerkhove.

«Globalement, le taux de tests positifs est supérieur à 10%, mais ce chiffre varie d'une région à l'autre», avec par exemple un taux supérieur à 20% en Europe, a-t-elle détaillé.

Elle a, par ailleurs, souligné que la surveillance des eaux usées suggère que la circulation du virus est «de 2 à 20 fois supérieure à ce qui est actuellement rapporté». « C'est important car le virus continue d'évoluer, ce qui nous expose tous au risque de voir apparaître des virus plus dangereux qui pourraient échapper à notre surveillance ».

ACCIDENTS

DE LA CIRCULATION 46 morts et 1 905 blessés en une semaine

En une semaine, les unités d'interventions de la Protection civile ont effectué 2 639 interventions ont été effectuées suite à 1 487 accidents de la circulation, ayant causé le décès de 46 personnes sur les lieux et des blessures à 1 905 autres, qui ont été secourues et évacués vers les différentes structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Béjaïa qui a compté 4 décès et 54 blessés dans 37 accidents de la circulation, qui se sont produits sur le réseau routier de cette wilaya.

TIPAZA

Deux corps repêchés d'un puits profond

Des agents de la protection civile ont récupéré deux corps humains, à l'intérieur d'un puits profond dans la zone d'Oued Essebt, commune de Gouraya, qui se situe à l'extrême ouest de la wilaya de Tipaza.

Les agents de la Protection civile ont évacué les corps des deux victimes masculines au service de mortuaire de l'hôpital de Gouraya, tandis que la Gendarmerie nationale a ouvert une information judiciaire pour déterminer les circonstances de l'incident.

MONOXYDE DE CARBONE

Huit victimes à Jijel

Dans la nuit de lundi à mardi, les unités de la protection civile sont intervenues, dans un cas d'intoxication au monoxyde de carbone de 8 personnes dans la wilaya de Jijel.

Les services de la Protection civile ont expliqué que leurs unités sont intervenues, avant-hier, à 23h52, en relation avec un accident d'intoxication au monoxyde de carbone émis par un chauffe-eau, au lieu-dit Rabta, dans la commune et daïra de Jijel. Les victimes souffraient d'essoufflements, (5 femmes et 3 hommes). Leurs âges varient entre 5 et 19 ans. Ils ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacués à l'hôpital.

BEJAÏA

Un séisme d'une magnitude de 3,2

Un séisme d'une magnitude de 3,2 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistré hier mardi à 10h05 à Béjaïa.

Selon le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG), l'épicentre de la secousse a été localisé à 10 km au sud-est de Darguina, dans la même wilaya, a précisé la même source.

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

Le Parti démocrate adoube la candidature de Kamila Harris

C'est désormais officiel. La vice-présidente américaine, Kamila Harris, est candidate du Parti démocrate pour la présidentielle, qui aura lieu le 4 novembre prochain.

Les congressistes démocrates l'ont plébiscitée à quasiment la majorité de leurs voix. Elle sera en duel avec l'ancien locataire de la Maison-Blanche Donald Trump.

Après le retrait forcé de Joe Biden de la course électorale, la candidature de Harris devenait évidente. Il lui fallait juste la caution du camp démocrate.